

Image not found or type unknown



## Arnaque LOA concessionnaire

Par **Laurent78L**, le **23/07/2021** à **09:15**

Bonjour,

J'ai un véhicule Mini en LOA, après une révision chez BM à environ 20 000 kms, 15 jours plus tard la voiture tombe en panne, j'ai contacté mon assurance j'ai eu donc un prêt de véhicule, ils l'ont toujours depuis 3 mois, et maintenant ils ont fait passer un expert moteur et m'accuse d'avoir vandalisé le moteur et me demande de payer un nouveau moteur.

C'est absurde, ils veulent me faire payer pour à mon avis un problème de chez eux.

Cordialement

Par **P.M.**, le **23/07/2021** à **09:23**

Bonjour,

Il faudrait savoir si l'expertise a été effectuée en votre présence...

En tout cas, vous avez la possibilité de faire effectuer une contre-expertise...

Par **Laurent78L**, le **23/07/2021** à **09:33**

Bonjour,

Merci pour votre retour, effectivement ils ne peuvent être juge et arbitre, je n'étais pas présent et surtout je n'avais aucune information, je paye cette location tout les mois et je ne vois pas mon intérêt le détériorer. Ils me disent qu'un produit aurait été introduit dans le moteur.

C'est un LOA les entretiens sont fait chez le concessionnaire, pouvez-vous m'orienter et me donner plus d'informations sur une contre-expertise.

Merci beaucoup

Par **P.M.**, le **23/07/2021** à **09:48**

Il faudrait savoir si vous avez une garantie protection juridique avec un de vos contrats d'assurance qui couvre ce genre de litige puisque je présume que vous n'êtes pas membre d'un automobile club...

Autrement, je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association de consommateurs ou d'un avocat spécialiste pour envisager une conciliation ou un arbitrage...